

## Veille mensuelle

Mars 2024

### Les principales annonces

- **Bercy annonce que le déficit public sera supérieur à 5% du PIB en 2023**

C'est ce qu'a déclaré le ministre délégué en charge des Comptes publics Thomas CAZENAVE ce jeudi, au lendemain d'une réunion de crise à l'Elysée sur l'état des finances publiques. **Le gouvernement misait initialement sur un déficit de l'ordre de 4,9%**. Interrogé sur les rumeurs selon lesquelles le déficit réévalué pourrait s'élever à **5,6%**, le ministre a décliné répondre, rappelant que l'Insee dévoilera ses travaux en la matière la semaine prochaine. Dans ce « *nouveau contexte économique* », **il paraît peu probable, en dépit des récents [efforts budgétaires](#) engagés par le gouvernement, de ramener le déficit à 4,4% cette année comme prévu.**

Plus d'informations : [ICI](#)

- **Les débats autour de la future loi visant à renforcer l'attractivité de la place financière de Paris devraient débiter le 8 avril**

Le député Alexandre Holroyd (Renaissance) a présenté lundi 11 mars le contenu de sa **proposition de loi visant à faciliter l'investissement des fonds de capital-investissement** et rendre moins coûteux le licenciement des opérateurs de marché. Le texte permettrait ainsi aux groupes de *private equity* d'investir dans des entreprises françaises cotées d'une capitalisation boursière maximale de **500 millions d'euros, contre 150 millions actuellement**. Les fonds pourraient investir dans 88 entreprises françaises de plus qu'avec le plafond actuel, a précisé le député. Le texte rendrait par ailleurs moins coûteux le licenciement des opérateurs de marchés en créant une exception au code du travail pour ces emplois. La mesure vise les traders dans les banques et les fonds d'investissement, ainsi que les courtiers en matières premières et en énergie. « *L'idée ce n'est absolument pas d'intégrer n'importe quel cadre* » de ces entreprises, mais *seulement les "preneurs de risques" qui touchent des salaires à 6 ou 7 chiffres* », explique Alexandre Holroyd. **Des doutes subsistent néanmoins quant à cette dernière mesure, le Conseil d'Etat étant susceptible de retoquer cette exception**, de l'aveu même du député, également rapporteur du texte à l'Assemblée nationale ;

Plus d'informations : [ICI](#) et [ICI](#)

### Actualités institutionnelles et économiques

- **26 février 2024**

- La Cour de cassation s'est récemment prononcée sur deux conditions d'application du régime Dutreil, qui permet de bénéficier d'un abattement de 75 % sur la valeur de titres de société transmis par voie de donation ou de succession. Dans la première, **relative à l'appréciation du respect des engagements collectifs puis individuels de conservation des titres incombant aux signataires et aux bénéficiaires**, le juge a considéré que, si les signataires de l'engagement collectif peuvent effectuer entre eux des cessions des titres au cours de cet engagement, ce n'est en revanche pas le cas des héritiers, donataires ou légataires qui les ont reçus. La seconde, **portant sur les dotations bénéficiant du régime des engagements dits « réputés acquis »**, confirme l'interprétation restrictive déjà établie selon laquelle seuls les donataires peuvent remplir la condition d'exercice d'une fonction de direction durant les trois années qui suivent la transmission

Plus d'informations : [ICI](#)

- **28 février 2024**

En déplacement au Brésil dans le cadre du G20, le ministre de l'Economie et des Finances **Bruno Le Maire a déclaré vouloir « accélérer » les négociations visant à instaurer une taxation minimale sur les plus gros patrimoines.** « *Nous sommes pleinement engagés à accélérer le processus de mise en place au niveau international, au niveau de l'OCDE, au niveau du G20, et je l'espère au niveau des pays européens, d'une taxation minimale des individus afin de combattre toute forme d'optimisation fiscale des personnes à travers le monde* », a déclaré le ministre. Près de 140 Etats se sont accordés à la fin 2021 sur une taxation minimale des multinationales sous l'égide de l'OCDE, consistant en deux piliers, le premier visant à une meilleure répartition de la fiscalité des géants du numérique et le second à une imposition minimale à 15% sur les sociétés. **Bruno Le Maire s'est engagé à ce que « la France soit en pointe » dans l'établissement d'un troisième pilier ciblant les patrimoines des milliardaires.**

Plus d'informations : [ICI](#)

- **4 mars 2024**

- Dans une interview à *Option Finance*, Philippe d'Orano, président de Sisley, se réjouit que le sujet des entreprises familiales soit de plus en plus étudié de par le monde, bien qu'il estime qu'il reste **« encore méconnu en France, en particulier des pouvoirs publics »**. C'est pour remédier à cette situation que le groupe Sisley a décidé de soutenir la création d'une nouvelle chaire dédiée à cette thématique au sein de l'Université Paris Dauphine. « *Malgré les dispositifs d'abattement introduits par la loi Dutreil, nous continuons en effet à souffrir d'un déficit de compétitivité en matière de coûts de transmission* » explique-t-il. **Alors que le gouvernement a annoncé un « prochain recentrage du Pacte », le patron de Sisley s'inquiète tout particulièrement du volet consacré à la trésorerie, « car il donnerait à l'administration fiscale la capacité de juger de sa légitimité ou non au sein des entreprises et des holdings animatrices », une évolution qu'il juge « dangereuse ».** Il plaide pour une « *politique publique de la transmission* » et la mise en place d'indicateurs fiables quant aux conséquences des choix opérés par l'Etat en ce domaine.

Plus d'informations : [ICI](#)

- **11 mars 2024**

- L'industrie mondiale du private equity a été particulièrement ébranlée par la **remontée des taux d'intérêt l'an dernier**, au point que la valeur et le nombre de transactions ont chuté respectivement de 60% et 35% par rapport aux performances de 2021. Selon un rapport de *Bain & Company*, **« la valeur des sorties a fondu de 66% et le nombre de fonds clôturés est en baisse de près de 55% »**. Il s'agit de la baisse la plus forte depuis la crise financière de 2008-2009. Mais si l'action des banques centrales qui luttait alors contre le spectre de la déflation avait permis au secteur de rebondir, aujourd'hui, **cette « industrie du capital-investissement » a grandi et s'est énormément complexifié, au point que cette croissance « amplifie les défis auxquels elle est confrontée »**, souligne le rapport. Et cette nouvelle crise incite là-encore les acteurs à « *faire preuve de sagesse* » : « *On constate que les fonds donnent la priorité à la croissance rentable de leurs actifs, l'effet de levier ne suffit plus. Pour préparer leur sortie, ils doivent créer un plan à moyen terme de création de valeur.* » constate Doris Galan, directrice du pôle private equity de *Bain & Company*. Si les derniers relevés de début 2024 laissent entrevoir la possibilité d'un « *réveil de l'activité* », ils sont **nombreux à craindre les fonds de taille moyenne et moindre ne sortent durablement éreintés de cette crise.**

Plus d'informations : [ICI](#)

- **12 mars 2024**

- Le cercle des enfants dirigeants d'entreprises (Cedef) poursuit son expansion territoriale, avec l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le Béarn, à Pau. Marie Gatesoupe, coach en entreprise et responsable de cette branche du Cedef, a observé lors de la soirée d'inauguration de ce club visant à favoriser la transmission d'entreprise, que la France se distinguait par une triste particularité, à savoir « *un très faible taux de transmission à la deuxième génération, seulement 20%* ». Notons également l'ouverture d'une antenne du Cedef dans les Landes ce mois-ci.

Plus d'informations : [ICI](#) et [ICI](#)

## Nominations

- **5 mars 2024**

- En vertu d'un arrêté paru au Journal officiel, **Camille Morfouace de Broucker** a été nommée conseillère en charge des affaires européennes et internationales au cabinet du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Plus d'informations : [ICI](#)

- **6 mars 2024**

- En vertu d'un arrêté paru au Journal officiel, **Nicolas Clausset** a été nommé directeur adjoint de cabinet auprès de Roland Lescure. Il était jusque-là adjoint au directeur de l'énergie à la Direction générale de l'énergie et du climat. **Laure Decazes** a quant à elle été nommée conseillère restructurations, automobiles et relations sociales.

Plus d'informations : [ICI](#)